****

# *rclalq_logo+signature_RGB.pngCommuniqué de presse*

**Enquête du RCLALQ sur le prix des logements à louer : une flambée des loyers affolante qui appauvrit la Petite Patrie**

Montréal, le jeudi 25 juin 2020 - Dans une enquête réalisée entre février et mai 2020, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) a récolté près de 61 000 annonces de logements à louer sur le site internet Kijiji afin de comparer le coût d’un logement à louer présentement sur le marché, au coût moyen de l’ensemble des logements établi par la Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL). À l’échelle de la province, le RCLALQ constate que le prix moyen d’un logement à louer, qui s’établit à 1044 $, est 30 % plus élevé que le coût moyen des logements présentement occupés selon le plus récent rapport de la SCHL.

Le Comité logement de la Petite Patrie constate que ce phénomène a des impacts encore plus graves dans l’arrondissement Rosemont-La Petite Patrie :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Studio | 3 et demi | 4 et demi | 5 et demi et + | Moyenne |
| Loyer moyen | 790 $ | 982 $ | 1260 $ | 1630 $ | 1184 $ |
| Écart SCHL | 31 % | 49 % | 60 % | 36 % | 55 % |

Cette situation est d’autant plus inquiétante que le Québec traverse actuellement une importante crise du logement dont les effets ont été accentués par la pandémie de la COVID-19. En effet, les taux d’inoccupation dans l’arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie sont extrêmement bas : en moyenne seulement 1,3 % des logements sont vacants dans notre arrondissement, et cette moyenne tombe à 0,1 % pour les grands logements. Avec la cherté des loyers qui s’ajoute à une grave pénurie de logement, de nombreux ménages locataires n’arrivent tout simplement pas à trouver un logement en bon état, suffisamment grand, et sans y consacrer une part trop importante de leur budget. **La plupart des locataires qui se trouveront un logement dans notre arrondissement vont donc s’appauvrir gravement pour réussir à payer leur loyer.** Cet appauvrissement aura des impacts sur leur sécurité alimentaire et sur leur qualité de vie en général.

**Pour freiner la flambée, un contrôle et un registre des loyers**

Afin de freiner cette explosion du coût des logements, le Comité logement de la Petite Patrie et le RCLALQ exigent que le gouvernement du Québec entreprenne des actions rapides. Tout d’abord, nous réclamons la création d’un registre des loyers public qui permettrait aux nouveaux locataires de connaître l’ancien coût du loyer. Même si cette information doit normalement être inscrite à la section G du bail, de nombreux propriétaires omettent volontairement de l’inscrire ou la falsifient afin de profiter du changement de locataires pour augmenter considérablement le prix du loyer. Avec la création d’un registre, les nouveaux locataires pourraient avoir accès plus facilement à l’ancien prix payé et contester plus facilement les augmentations abusives.

Ensuite, nous réclamons l’instauration d’un contrôle obligatoire et universel des loyers afin de retirer le fardeau du refus d’une augmentation de loyer des épaules des locataires. Dans le système actuel, si un locataire ne s’oppose pas à une augmentation de loyer abusive, elle serait tout à fait légale. Or, trop peu de locataires se prévalent de ce droit, soit par méconnaissance, soit par peur d'envenimer une relation avec leur propriétaire. Un contrôle permettrait d’obliger les propriétaires à justifier, devant la Régie du logement, une hausse de loyer supérieure à un taux global déterminé annuellement par le tribunal.

Pour consulter l’enquête du RCLALQ, « La flambée des loyers » :

 <https://rclalq.qc.ca/publications/enquete-flambee-des-loyers>

-30-

Renseignements:

Martin Blanchard, Comité logement de la Petite Patrie, 514-441-5713

Maxime Roy-Allard, RCLALQ, 514-781-2220